



Gabriel Attal poursuit l'offensive sur le harcèlement scolaire, avant le plan interministériel

(AFP) -

"L'électrochoc a commencé": le ministre de l'Education Gabriel Attal a poursuivi lundi son offensive sur le harcèlement scolaire, avec une visite au rectorat de Versailles pour "faire la transparence" sur les courriers "de réprobation" reçus par des familles, avant l'annonce d'un plan interministériel mercredi.

"J'ai appelé à un électrochoc collectif, et l'électrochoc a commencé", a martelé le ministre, qui compte réunir à nouveau les recteurs jeudi, au lendemain de l'annonce de ce plan, qui doit être dévoilé mercredi par la Première ministre Elisabeth Borne.

Ce plan avait été annoncé dès juin après le suicide de Lindsay, 13 ans. "La philosophie de l'action que nous voulons porter avec la Première ministre est claire : 100% prévention, 100% détection et 100% réaction", a martelé Gabriel Attal.

Il s'exprimait après une visite au rectorat de Versailles, au centre de plusieurs polémiques, où il était venu notamment "faire la transparence" sur des courriers dits "de réprobation", adressés à des familles.

Au cours de la dernière année scolaire 2022-2023, 120 courriers de ce type ont été adressés à des parents d'élèves, dont 55 "semblent poser question", a détaillé le ministre. "Évidemment, des travaux vont se poursuivre pour identifier ce qui a mené à l'envoi de ces courriers et s'il était justifié de les envoyer ou pas", a-t-il poursuivi.

M. Attal a expliqué que chaque famille concernée serait "contactée individuellement pour un échange avec des agents du rectorat", estimant qu'"il faut remettre de l'humain à tous les étages pour gérer ces situations de harcèlement".

Cette visite faisait suite à la révélation d'un courrier au ton menaçant, envoyé en mai dernier par le rectorat de Versailles aux parents de Nicolas, un adolescent qui s'est par la suite suicidé à Poissy (Yvelines) après avoir été victime de harcèlement scolaire. Ce courrier avait été qualifié de "honte" par Gabriel Attal.

Les services de l'académie de Versailles et son ancienne rectrice, Charline Avenel, partie en juillet, sont depuis sous le feu des critiques. Vendredi, le ministre avait également condamné les termes d'un autre courrier, adressé en mai par le même rectorat à des parents qui se plaignaient cette fois d'attouchements sexuels sur leur fille.

- "Pas acceptable" -

"Il y a eu une erreur, une faute", car le courrier "était adressé à des familles qui n'auraient pas dû (le) recevoir, dans des situations de harcèlement scolaire, même d'agression sexuelle", a estimé le ministre, jugeant cette situation "pas acceptable".

Chaque académie "devra se doter d'une stratégie anti-harcèlement" d'ici "la fin de l'année", a ajouté M. Attal, qui a lancé un audit sur la gestion des cas de harcèlement au cours de la dernière année scolaire.

Dans la matinée, le ministre avait reçu les syndicats enseignants, pour évoquer avec eux ses pistes dans cette lutte "absolument essentielle", selon les mots d'Emmanuel Macron dimanche.

Lors de cette réunion de plus de deux heures, le ministre "a évoqué différentes pistes, dont celle de la prévention, avec son souhait de mettre l'accent sur la formation des personnels au programme pHARe" de lutte contre le harcèlement dans les établissements scolaires, a déclaré à l'AFP Sophie Vénitay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du second degré.

Il y a aussi "l'idée de faire du 9 novembre (journée nationale de lutte contre le harcèlement) une journée avec des temps banalisés partout en France pour faire une sorte de grand +électrochoc+", a indiqué Béatrice Laurent, secrétaire nationale Unsa-Education.

Le ministre a également présenté des pistes en matière de sanctions, comme la confiscation systématique du téléphone portable de l'enfant auteur de cyber-harcèlement grave, qu'il avait déjà évoquée vendredi lors d'une visite au Danemark, ou la possibilité d'interdire l'accès aux réseaux sociaux des mineurs mis en cause.

Il a indiqué aussi travailler sur la mise en place d'un questionnaire pour tous les élèves afin de repérer les "signaux faibles" de harcèlement et sur la création de "brigades" dédiées sur le sujet dans les rectorats.



js-asm-slb-grd/ab/dlm

Afp le 25 sept. 23 à 19 50.

